



INTER

VÉRIFIER, RÉCEPTIONNER ET RÉALISER LA MAINTENANCE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED (AU SENS DE LA R408) INRS



Objectifs : *Se situer et être acteur de la prévention des risques. Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications. Réaliser la vérification de mises, remises en services, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied.*

Public visé

Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 mètres montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant et toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté et également toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

Pré-requis

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages ; utilisation ou montage ou encadrement de chantier. Maîtriser la langue française parlée et écrite, les mathématiques élémentaires et la lecture courante de plans.

Nombre de participants

3 à 10 personnes maximum.

Durée

14 heures soit 2 jours.

Intervenant(s)

Formateur spécialisé.

Attribution finale

Attestation de compétence.

Finalité de la formation :

- ❏ Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 mètres monté conformément à la notice du fabricant au sens de la recommandation R408 :
 - Réceptionner l'échafaudage avant utilisation
 - Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage d'éléments de l'échafaudage)
 - Utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification

Contenu :

- ❏ Les enjeux de la prévention
- ❏ Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- ❏ La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses
 - Communiquer - rendre compte
- ❏ Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- ❏ L'exploitation de la notice du fabricant

- ❏ Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- ❏ L'examen d'adéquation
- ❏ L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation
- ❏ L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
- ❏ Le compte-rendu/procès-verbal de réception
- ❏ Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

Bilan de formation avec le groupe et le responsable de formation



Méthodes et Moyens Pédagogiques

Dispositif INRS. Echafaudages fixes (Layher, entreposé à cadre et multidirectionnels avec gardes corps MDS). Equipements de protection individuelle. Exposés. Apports théoriques. Mises en situations pratiques. Vidéo PowerPoint interactive.



Documents Pédagogiques

Un livret de stage en couleur est fourni au stagiaire.



Suivi / Évaluation

QCM et évaluation pratique continue. Recyclage recommandé tous les 2 à 3 ans. Responsable Pédagogique : Fabrice ROUSSEAU.



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de le préciser à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France
Sarl au capital de 101 000 € - RCS Paris 510 602 808

Siège : 41/45 Boulevard Romain Rolland 75014 PARIS - Administratif : 79/83 Rue Benoit Malon 94250 GENTILLY
Tel : 01.47.40.10.10 - formation@temis.fr

Retrouvez nos centres et nos calendriers sur notre site internet : www.temis-formation.fr